

Le Service d'inspection des navires à vapeur règle les problèmes d'application de la loi et veille aux intérêts de l'État dans les écoles de mécaniciens de la marine.

19.—Statistique de l'inspection des navires à vapeur, selon la division d'inspection, années terminées le 31 mars 1957 et 1958

Division d'inspection	Navires d'immatriculation ou propriété							
	Canadienne				Étrangère			
	1957		1958		1957		1958	
	nom- bre	tonnage brut	nom- bre	tonnage brut	nom- bre	tonnage brut	nom- bre	tonnage brut
Saint-Jean (T.-N.).....	211	35,734	209	49,452	2	287	—	—
North Sydney (N.-É.).....	39	5,923	55	25,035	2	657	2	657
Halifax (N.-É.).....	194	109,300	226	155,771	—	—	—	—
Saint-Jean (N.-B.).....	26	29,382	51	36,614	—	—	1	2,338
Québec (P.-Q.).....	115	85,715	134	72,880	7	21,438	2	7,526
Sorel (P.-Q.).....	73	58,119	73	45,730	—	—	—	—
Montréal (P.-Q.).....	96	195,168	100	162,432	1	2,057	2	5,972
Kingston (Ont.).....	65	93,950	96	105,068	—	—	—	—
Toronto (Ont.).....	242	337,877	140	264,298	—	—	8	1,995
St. Catharines (Ont.).....	46	218,202	58	105,592	—	—	—	—
Collingwood (Ont.).....	47	55,310	43	72,158	1	1,008	—	—
Midland (Ont.).....	75	206,178	70	106,141	—	—	—	—
Port-Arthur (Ont.).....	52	46,562	46	38,884	—	—	—	—
Vancouver (C.-B.).....	439	105,116	413	87,671	4	29,112	9	35,187
Victoria (C.-B.).....	63	53,676	64	58,658	—	—	—	—
Total.....	1,783	1,636,212	1,778	1,386,384	17	54,559	24	53,675

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu de la Partie VI de la loi sur la marine marchande. Dès qu'une circonscription de pilotage est créée au Canada par le gouverneur général en conseil, les pilotes qualifiés sont brevetés par les autorités du lieu. Le Canada compte 42 circonscriptions de pilotage dont neuf relèvent du ministre des Transports (voir tableau 20) et les autres, d'organismes locaux désignés par le gouverneur en conseil.

20.—Service du pilotage, par circonscription, années terminées le 31 mars 1956 et 1957

Circonscription	1956		1957	
	Navires	Jauge nette	Navires	Jauge nette
Lac Bras-d'Or (N.-É.).....	96	257,535	174	461,856
Sydney (N.-É.).....	2,396	4,152,753	2,394	4,154,763
Halifax (N.-É.).....	3,416	13,689,367	3,047	12,483,470
Saint-Jean (N.-B.).....	1,445	4,048,713	1,275	3,762,258
Québec (P.-Q.).....	5,379	21,315,061	5,951	18,538,779
Montréal (P.-Q.).....	10,632	24,895,502	10,616	24,556,354
Saint-Laurent-Kingston-Ottawa (Ont.).....	—	—	3,228	—
Churchill (Man.).....	66	160,287	106	193,879
Colombie-Britannique.....	4,764	20,832,690	5,188	19,263,243
Total.....	28,194	89,351,908	31,979	83,414,602

En outre, Terre-Neuve compte 21 circonscriptions relevant des autorités locales. Elles ont continué d'être administrées en vertu des statuts de Terre-Neuve après l'union de cette province (31 mars 1949). La Partie VI de la loi sur la marine marchande n'est pas encore entrée en vigueur à Terre-Neuve quant au pilotage.

Marins embarqués et débarqués.—Le nombre de marins embarqués et débarqués dans les ports canadiens de 1948 à 1957 (années terminées le 31 mars), conformément aux dispositions de la loi sur la marine marchande, figure au tableau 21.